

LE CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

AUDIENCE DE SEPTEMBRE À TORONTO—LA DEMANDE
RELATIVE AU CANAL VHF13

M. Hyl Chappell (Peel-Sud): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le ministre peut-il préciser si la demande relative au canal VHF 13 sera inscrite à l'ordre du jour de l'audience du CRTC qui est prévue pour septembre à Toronto, étant donné que cet émetteur desservirait mieux la région que celui qui est actuellement envisagé?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai reçu des instances de plusieurs représentants de Toronto à ce sujet. Je peux certainement aborder la question avec la direction du CRTC, mais je doute fort que ni moi ni le gouvernement puissions faire quoi que ce soit pour modifier la date d'une audience prévue par le CRTC.

Je m'entretiendrai toutefois du sujet avec le président.

* * *

LES AÉROPORTS

CHARLOTTETOWN—LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Je voudrais poser une question à notre ministre des Transports qui a toujours son franc-parler. A la suite des importants aménagements que l'on vient d'annoncer en ce qui concerne l'aéroport de Wabash à Terre-Neuve, le ministre peut-il préciser s'il a pris des mesures pour accélérer l'acquisition de nouveaux terrains et de matériel pour aménager l'aéroport de Charlottetown où la demande est plus forte et où cet agrandissement est attendu depuis longtemps?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je partage les préoccupations de l'honorable député à ce sujet. Je ne peux malheureusement pas donner de date immédiatement. Je l'étudierai et je donnerai une réponse écrite.

* * *

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—REPRÉSENTATION DU
QUÉBEC—DISCUSSION ENTRE LES MINISTRES DE
LA JUSTICE D'OTTAWA ET DE QUÉBEC

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

A la suite des mesures restrictives adoptées par l'Ontario à l'endroit de FEDCO, agence québécoise de mise en marché des œufs, le ministre de la Justice du Québec, M. Choquette, a déclaré que son gouvernement redoublerait de représailles à l'endroit de la province voisine.

Ma question est la suivante: est-ce que le ministre de la Justice a été saisi de la question ou a-t-il eu des entretiens avec son homologue du Québec à ce sujet?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu d'entretiens avec le procureur général du Québec à ce sujet. Cette question relève du même sujet soulevé par certains députés d'Alberta antérieurement. Le gouvernement maintient toujours sa position, savoir que si le bill C-176 est adopté par le Parlement, cela pourra aider à solutionner ce problème.

* * *

INFORMATION CANADA

LA PUBLICITÉ AUTOUR DU RECENSEMENT

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au ministre sans portefeuille responsable d'Information Canada. Comme on a créé cet organisme pour communiquer les intentions du gouvernement à la population, le ministre nous expliquerait-il pourquoi le gouvernement a cru nécessaire de charger deux firmes privées de faire de la publicité autour du recensement au coût de \$820,000?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, Information Canada n'a jamais reçu le mandat d'être le porte-parole du gouvernement ou de se charger de son programme de publicité.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ÉTUDE DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Erik Nielsen (Yukon): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Quand réservera-t-il une journée au débat sur le rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité pour que nous puissions discuter de ces questions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pense que lorsque nous aborderons les résolutions qui figurent au *Feuilleton* et portent sur la sécurité et la question réglée par la loi provisoire sur l'ordre public, le gouvernement sera en mesure de participer au débat et de faire connaître son opinion sur les questions traitées par la Commission royale d'enquête sur la sécurité.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Pierre De Bané (Matane): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Je voudrais lui demander s'il accepterait d'étudier avec sympathie l'idée de fonder parallèlement au Conseil économique du Canada un Conseil des Affaires sociales, étant donné son intérêt très vif pour toutes les questions relatives à la justice sociale.

M. l'Orateur: Il me semble que la question supplémentaire de l'honorable député constitue plutôt une suggestion au très honorable premier ministre, et il doit prendre pour acquis qu'elle sera considérée.